

Voici quelques-unes des questions que le Conseil a étudiées: réglementation du travail des enfants, surveillance des jeunes immigrants, lois canadiennes sur l'adoption en vue d'améliorer les formalités d'adoption dans toutes les provinces, besoins des vieillards, assistance publique, législation concernant le domicile et l'établissement, rétablissement des désavantagés et un grand nombre d'enquêtes sur divers sujets tenues à la demande d'organismes, de collectivités et de provinces.

Outre les bulletins *Canadian Welfare*, qui paraît huit fois par année, et *Bien-être social canadien*, cinq fois par année, le Conseil publie des rapports, des brochures, des exposés et des bulletins de division, ainsi qu'un annuaire des services du bien-être. Il organise aussi des conférences, des instituts et des cours ainsi qu'une réunion annuelle de deux ou trois jours.

Le Conseil compte diverses sources de revenu. Son budget annuel est financé par des subventions et des cotisations provenant de caisses de bienfaisance, des subventions fédérales et provinciales, des dons, les cotisations des membres et des sommes touchées en paiement de services spéciaux.

**Conférence canadienne des organismes nationaux et bénévoles de santé et de bien-être social.**—Cet organisme a été créé en avril 1949 après deux ans de réunions officielles tenues par les dirigeants d'organismes bénévoles nationaux en vue d'étudier le besoin et la possibilité de collaborer en matières d'intérêt commun. La Conférence permet aux organismes nationaux de santé et de bien-être social d'échanger des idées et d'étudier et de régler d'accord leurs problèmes communs.

**Comité canadien des services de jeunesse.**—Le comité, fondé en juin 1949, fournit aux organismes canadiens qui s'occupent du bien-être de la jeunesse le moyen d'étudier ensemble leurs projets et d'agir d'un commun accord.

**La Croix-rouge canadienne.**—Huit principaux services figurent au programme de temps de paix de la Croix-rouge. Le maintien d'hôpitaux d'avant-poste et d'un service de transfusion de sang est une initiative importante à laquelle s'intéressent presque toutes les divisions provinciales. La plupart des succursales régionales assurent des services d'hygiène alimentaire et de visites aux maîtresses de maison et enseignent aussi la natation et le code de l'eau. En outre, des secours sont fournis à l'occasion de calamités nationales ou internationales. Des centres d'artisanat et de récréation sont maintenus au profit des anciens combattants hospitalisés et un bureau national d'enquêtes s'occupe de retrouver trace de personnes au bénéfice de leur famille et leurs amis.

La Croix-rouge cadette s'occupe d'hygiène et de civisme par l'intermédiaire de ses succursales scolaires établies dans tout le pays. La caisse de la Croix-rouge cadette au bénéfice des petits infirmes est une œuvre à son programme qui aide à assurer des traitements aux enfants désavantagés.

**L'Ordre des Infirmières Victoria du Canada.**—L'Ordre des Infirmières Victoria est un organisme bénévole de santé publique, d'envergure nationale, voué au soin des malades à domicile. L'Ordre fournit un service de bienfaisance accessible à tous les habitants de la région desservie. Les infirmières, sous la direction d'un médecin, prodiguent des soins à domicile aux malades, opérés et accouchées, dont un grand nombre manqueraient autrement de soins professionnels. Les personnes soignées sont censées défrayer la visite à domicile, mais les honoraires sont proportionnés au revenu familial et les services de l'Ordre ne sont jamais refusés à qui ne peut payer.